ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Académie d'Aix Marseille

7 mai 2021

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT « CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE »

Elisabeth CARVIN, Michèle GARELLO IEN-ET économie gestion

Document académique

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS

1 PRECONISATIONS EN TERMES DE STRATEGIE PEDAGOGIQUE

- La contextualisation des enseignements
- L'organisation horizontale
- L'approche spiralaire
- L'intégration de l'outil numérique dans les enseignements
- La construction de situations d'apprentissage intégrant les compétences professionnelles et transversales
- L'individualisation des parcours

2 PROCESSUS D'ACQUISITION ET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- L'inscription des apprentissages en situation professionnelle
- La mise en activité des élèves puis en situation d'analyse réflexive
- La place des PFMP dans la formation
- L'entretien d'explicitation, moment de la prise de conscience
- Le réinvestissement des concepts et démarches dans d'autres situations

3 DE L'EVALUATION FORMATIVE A L'EVALUATION CERTIFICATIVE

A. Des outils formatifs

- Une grille académique de suivi de compétences de l'élève **Annexe N°1**
- **Le m**odèle académique de compte rendu d'activités en classe de seconde **Annexe N°2**
- **Le m**odèle académique de compte rendu d'activités en classe de terminale **Annexe N°3**

B. Des outils certificatifs

- Définition des épreuves
- Les grilles d'évaluation nationales **Annexe N°4**

En PJ : Dossier CCF

Propos introductifs

Ce document académique d'accompagnement s'inscrit dans la rénovation des CAP Employé de commerce multi-spécialités (ECMS), Employé de vente spécialisé (EVS), option A produits alimentaires, option B produits d'équipements courants, option C : service à la clientèle, option D : librairie – papèterie – presse et le CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles et la création du CAP Equipier Polyvalent du Commerce.

Il a pour vocation :

- *de sensibiliser les enseignants aux enjeux de construire un parcours individualisé de formation de l'élève ainsi qu'aux nouvelles modalités de formation,*
- *d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre du CCF et de mettre à leur disposition les supports à communiquer lors des commissions d'harmonisation.*

Nous laissons chaque équipe libre d'élaborer un livret élève et tuteur en fonction des choix des établissements.

Nous remercions les trois formateurs disciplinaires, Guillaume Buffet, Fairouz Dadouche et Séverine Pic qui ont largement participé à l'élaboration de ce document.

1 PRECONISATIONS EN TERMES DE STRATEGIE PEDAGOGIQUE

La démarche didactique préconisée prend sa source dans l'analyse de l'activité des salariés afin de détecter les conditions d'apparition et de développement des compétences professionnelles dans les situations de travail.

Axes de travail	Préconisations en termes de stratégie pédagogique
La contextualisation des enseignements http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10824501/fr/formation-cap-epc	Afin de professionnaliser les activités et donner ainsi du sens aux enseignements, il est nécessaire de faire travailler les élèves à partir de **contextes d'entreprises variés et approfondis**, permettant d'acquérir les éléments de culture d'entreprise inhérents au diplôme et d'accompagner leur choix d'orientation. Un temps conséquent sera ainsi consacré à l'exploitation du contexte qui peut prendre différentes formes (visites d'entreprises physiques ou virtuelles par exemple). Il s'agit ici de renforcer la connaissance du monde économique et professionnel, du fonctionnement de l'entreprise, des enjeux et de la réalité des métiers relevant du secteur concerné. L'élève se posera, entre autre, les questions suivantes : Dans quelle organisation, dans quel service je me situe ? Quelles sont les services, les produits, les prestations proposés par la structure ? Quels sont les concurrents ? Les clients ? le marché dans lequel évolue l'entreprise ? Questions qui lui permettront de s'intégrer au sein de l'organisation dans laquelle il va évoluer. Les professeurs conçoivent leurs séquences de formation à partir de ces contextes qui doivent permettre de mobiliser différentes compétences du référentiel. Les élèves ont à traiter des situations au plus près du terrain professionnel. **L'entrée est donc par contexte professionnel et non par bloc de compétence**
L'organisation horizontale des enseignements	Bien que le référentiel du CAP EPC soit structuré en bloc de compétences pour faciliter la certification, un bloc de compétences correspondant à une unité du diplôme, les situations d'apprentissage doivent privilégier **un décloisonnement de ces blocs**, pour permettre d'appréhender les réalités professionnelles des métiers dont une des caractéristiques est la **prise en charge directe et simultanée d'activités diverses et complémentaires.** Une séquence pourra donc aborder des compétences de plusieurs blocs dans la mesure où les activités proposées sont cohérentes et représentatives de la réalité professionnelle. Il est par ailleurs préconisé **une organisation des enseignements par binôme.** Le binôme devant, bien évidemment, travailler sur la base d'une progression concertée et lisible pour les élèves.

L'approche spiralaire des enseignements	La compétence s'acquiert dans la durée et cette acquisition se mesure en recherchant sa mobilisation dans un cadre professionnel différent de celui de la situation d'apprentissage précédente. Chaque compétence visée par le référentiel est ainsi travaillée et approfondie à plusieurs reprises au cours du cycle de formation. 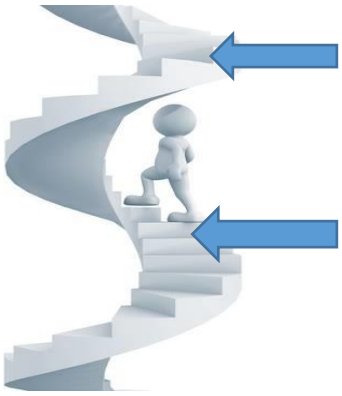 En terminale, l'apprenant réinvestit les acquis de seconde pour performer dans toutes les situations professionnelles En seconde, l'apprenant acquiert des compétences dans des situations courantes puis plus complexes **Logique de progression spiralaire**
L'intégration de l'outil numérique dans les enseignements http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10828942/fr/tutos-d-outils-numeriques	Les métiers de la relation client sont caractérisés par l'usage croissant de la digitalisation et la nécessaire maitrise des outils numériques tels que la caisse digitalisée, l'usage quotidien des tablettes. Il est donc indispensable de faire utiliser par les élèves les différents outils à leur disposition (ordinateur, tablette, smartphone) à des fins pédagogiques mais également professionnelles. L'usage du numérique s'intègrera dans les processus métiers.
La construction de situations d'apprentissage intégrant les compétences professionnelles et transversales	Dans un univers professionnel en constante évolution, il est nécessaire de développer chez nos élèves les compétences transversales qui contribueront à leur insertion professionnelle et à leur employabilité tout au long de leur vie. **Toutes les situations d'apprentissage doivent donc contribuer à la construction de compétences professionnelles et de compétences transversales en :** • Fixant des objectifs en termes de compétences professionnelles et de compétences transversales à chaque situation • Explicitant ces compétences
L'individualisation des parcours	La transformation de la voie professionnelle réaffirme la possibilité donnée aux élèves d'effectuer des parcours d'apprentissage différents selon leurs acquis, leurs besoins et leurs objectifs personnels, à leur rythme. (CAP en un an, deux ans, trois ans) Cette adaptation des parcours nécessite : - Un accompagnement de l'élève • Positionnement à l'entrée en formation et éventuellement en fin de première année • Suivi permanent de l'évolution des acquis, (cf. annexe N°1 grille académique de suivi de compétences de l'élève) - La construction par l'équipe éducative d'un projet de formation individualisé

	- La mise en œuvre d'une stratégie de **différenciation pédagogique** fondée, notamment, sur : • Des objectifs distincts : différencier les contenus d'apprentissage, les processus d'apprentissage en proposant des modalités d'apprentissage multiples, les productions / les résultats attendus, les environnements physiques ; • Des modalités diverses : modularisation, classe inversée, pédagogie collaborative, coopérative, etc. • L'usage du numérique pour adapter l'environnement de travail, les supports aux profils et besoins des élèves, pour compenser certaines difficultés ou handicaps *CF. Vademecum CAP 1, 2, 3 ans* *https://eduscol.education.fr/media/1923/download* *CF Vademecum renforcer les usages du numérique* *https://eduscol.education.fr/media/1919/download*

2 PROCESSUS D'ACQUISITION ET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

La réécriture de l'ensemble de nos référentiels en bloc de compétences réaffirme l'importance des compétences professionnelles comme étant au cœur du processus de formation et de certification. Celles-ci se définissent comme étant la capacité d'agir en situation en mobilisant simultanément des ressources personnelles (connaissances, attitudes, aptitudes et dispositions). Ainsi, développer des compétences, c'est réaliser des activités et des tâches à partir de situation de travail.

Axes de travail	Préconisations en termes de stratégie pédagogique
L'inscription des apprentissages en situation professionnelle L'exemple d'une classe transplantée en hypermarché https://youtu.be/1ZvNdknJS-c	Afin de leur faire acquérir les compétences indispensables à l'apprentissage de leur métier et donner du sens aux apprentissages, il est nécessaire de placer les élèves en situation professionnelle. La première phase consiste à utiliser des situations professionnelles observées, vécues ou simulées par les élèves. Il est donc opportun de **réinvestir les contextes** dans lesquels ceux-ci ont été plongés durant les PFMP ou de construire des situations didactisées au plus près des réalités professionnelles de terrain. La deuxième phase consiste en une mise en activité réelle. Cette mise en activité peut prendre différentes formes : • TD transplanté • Boutique pédagogique • Pédagogie coopérative • Pédagogie par projet La troisième phase consiste à mettre les élèves en situation d'analyse réflexive

La mise en activité des élèves puis en situation d'analyse réflexive	- Il s'agit de donner à l'élève la possibilité de s'affirmer comme acteur dans la situation, de se projeter vers un but, et ainsi de se prendre au jeu de la réussite. Cet objectif implique : => un espace régi par des règles du jeu explicites et pourvoyeur de ressources que l'élève doit pouvoir s'approprier et combiner de façon autonome, boutique pédagogique par exemple. => la liberté laissée à l'élève de rechercher, sélectionner, exploiter des informations ou de procéder à des expérimentations, => la collaboration ou la coopération avec d'autres acteurs sur le même objet ou sur des objets connexes. => une place et un rôle de l'élève diversifiés dans la classe. Ainsi le fonctionnement ordinaire de la classe ne doit pas assigner l'élève à une place, ni l'isoler systématiquement dans la construction de ses apprentissages et favoriser les échanges. => des formes de mise en activité variées (prendre en responsabilité tel ou tel poste dans une activité professionnelle, résoudre un problème en groupe, etc.) pour favoriser et valoriser les interactions. **Tout ceci réaffirme le rôle essentiel de l'analyse réflexive ainsi que celui des interactions entre pairs (apprenant/apprenant) pour conduire l'élève à construire les compétences attendues.**
La place des PFMP dans la formation 	Les PFMP s'inscrivent dans un plan global de formation, piloté en équipe, pour permettre l'acquisition progressive des compétences: celles-ci doivent être identifiées en amont et exploitées au retour en établissement pour concourir à la construction du parcours de l'élève. **En amont** des PFMP Identifier en équipe les compétences travaillées en formation qui pourront être réinvesties en PFMP. Négocier avec les tuteurs les activités confiées aux élèves **Pendant** les PFMP Repérer les compétences mises en œuvre en fonction du contexte professionnel **Après** les PFMP Effectuer un positionnement sur le niveau d'acquisition des compétences à partir du bilan de PFMP avec le tuteur et des travaux des élèves Pour rappel : **14 semaines de PFMP pour un cursus en 2 ans**
L'entretien d'explicitation, moment de la prise de conscience	L'entretien d'explicitation est une démarche de **questionnement** sur le déroulement de l'action, à partir du **vécu** des élèves (en PFMP, en chef d'œuvre, en projet, ...). Il permet notamment de structurer **des comptes rendus oraux**.

Cf. L'entretien d'explicitation selon Pierre VERMERSCH http://www.cerpeg.fr/cerpeg/index.php/menu-accueil-ressources/pédagogie Cf. « Apprendre le travail- Les liens entre le savoir et l'action » Anne-Lise ULMANN http://www.cerpeg.fr/cerpeg/index.php/filieres-tertiaire/filiere-commerciale2/cap-epc	La mise en mots des activités menées est l'occasion de la prise de conscience des actes de travail. Les professeurs questionnent les élèves sur leur activité, posent des **questions factuelles** : que font-ils ? Qu'ont-ils fait ? Est-ce important d'agir de la sorte ? Comment réagissent-ils dans tel ou tel cas ? Les élèves sont donc amenés à **prendre conscience** de ce qu'ils ont fait en situation de travail, à redéfinir leur activité en analysant leurs pratiques et en explicitant les règles de travail qu'ils ont mises en œuvre. Dans ce cadre, la posture du professeur est « guidante » dans un questionnement favorisant l'émergence de certaines règles de travail. Ainsi, la professionnalisation se construit à la fois dans l'action et par la réflexion menée sur l'action.
Le réinvestissement des concepts et démarches dans d'autres situations	La compétence est acquise lorsque l'élève sait transformer les concepts inhérents à son activité dans des situations différentes. Il a intégré des ressources, notamment méthodologiques ou conceptuelles, qui le rendent susceptible d'intervenir de manière pertinente dans d'autres situations que celles qu'il a connues. Charge à l'enseignant de permettre à l'élève de **réinvestir** ces acquis dans d'autres situations. Par conséquent, un « élève Expert » est un professionnel qui, en situation de travail complexe ou critique, sait mobiliser les ressources pertinentes (celles qu'on lui propose et celles qu'il peut lui-même décider d'engager) pour parvenir à un résultat performant ; en outre, il sait expliciter comment et pourquoi il a agi tel qu'il l'a fait ainsi qu'évaluer l'impact de ses actes de travail sur la situation.

3 DE L'EVALUATION FORMATIVE A L'EVALUATION CERTIFICATIVE

A. Des outils formatifs

Axes de travail	Préconisations en termes de stratégie pédagogique
Une grille académique de suivi de compétences de l'élève Cf. Annexe N°1	L'évaluation, pour être efficace, ne doit pas se penser isolément du reste de la pédagogie mais être intégrée dans les séquences d'apprentissage afin de mettre en évidence : - les compétences professionnelles travaillées et évaluées, - les acquis et les besoins de l'élèves, - les progrès et les axes d'amélioration. L'évaluation doit, par ailleurs, associer l'élève par une analyse réflexive qui conduira à une auto évaluation Au cours du cycle de formation, l'élève mobilise les compétences du référentiel à de nombreuses reprises dans des situations professionnelles variées. Il est donc important de consigner l'évolution de l'acquisition de ses compétences sur un support qui pourra le suivre durant et au-delà de sa formation, c'est l'objectif de la grille de suivi des compétences élaborée au niveau académique.

	Pour y parvenir, ces compétences doivent être présentées à l'élève dès son entrée en classe de seconde. Elles seront complétées tout au long de son parcours. Par ailleurs les enseignants s'attacheront à les faire apparaître dans les progressions annuelles, les séquences pédagogiques, les évaluations formatives et sommatives en établissement et lors des PFMP. Ainsi le travail de report du niveau des compétences sera plus facilement transférable sur la grille de suivi de compétences élève. Cette grille facilitera aussi les échanges entre les enseignants, les élèves et les parents. En effet, elle permettra aux élèves et parents de prendre connaissance des compétences à acquérir pour obtenir le diplôme visé et suivre leur progression. Cette grille académique de suivi des compétences élève a donc pour objectif de conduire **chaque élève sur la voie de la réussite** en l'aidant à : - Prendre conscience des compétences acquises et non acquises, des attitudes favorables et des freins à sa scolarité, à son projet professionnel, - Retrouver une image positive de lui-même et le sens d'un projet scolaire et professionnel, le gout et la volonté de progresser, - Situer les progrès à réaliser, les forces sur lesquelles il peut s'appuyer, - Apprécier les progrès réalisés, les nouvelles compétences acquises et procéder aux ajustements nécessaires, - Opérer le moment venu des choix réfléchis sur la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle. C'est aussi à terme un super CV qui doit faciliter un futur entretien professionnel. **Annexe N°1** : Modèle académique d'une grille de suivi de compétences de l'élève http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10824501/fr/formation-cap-epc
Le modèle académique de compte rendus d'activités écrits Cf. Annexe N°2 et N°3	Le contrôle en cours de formation, CCF, est conduit à partir des travaux professionnels réalisés durant le cycle de formation, que ce soit lors des PFMP, des TD transplantés ou lors d'actions commerciales. Ces travaux seront formalisés par **un compte rendu d'activités rédigé par l'élève.** Nous attirons votre attention sur le fait que ces comptes rendus ne sont que des supports aux évaluations. Il est attendu **un compte rendu d'activités par bloc et par année** **seconde CAP** **bloc 1, recevoir et suivre les commandes : 1 compte rendu** **bloc 2, mettre en valeur et approvisionner :1 compte rendu** **bloc 3, conseiller et accompagner le client : 1 compte rendu** **terminale CAP** **bloc 1, recevoir et suivre les commandes : 1 compte rendu** **bloc 2, mettre en valeur et approvisionner: 1 compte rendu** **bloc 3, conseiller et accompagner le client : 1 compte rendu** 6 COMPTES RENDUS

	Ces documents seront rédigés de façon informatisée. Il est judicieux d'y ajouter deux annexes au maximum, tout document utile et cohérent avec l'activité tel que capsule vidéo, photos, plan de magasin, capture écran réseaux sociaux. **Annexe N°2 :** Modèle académique de compte rendu d'activités en classe de seconde **Annexe N°3 :** Modèle académique de compte rendu d'activités en classe de terminale

B. Des outils certificatifs

Axes de travail	Préconisations en termes de stratégie pédagogique
Définition des épreuves	https://fr.padlet.com/epreuves
Les grilles d'évaluation nationales	**Annexe N°4** : Grilles d'évaluation nationales http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10880461/fr/grilles-nationales-d-evaluations

Liens textes règlementaires :

CAP EPC :
Référentiel et guide d'accompagnement pédagogique : http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10781902/fr/cap-equipier-polyvalent-du-commerce